



Domaine 25 - Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication

Année académique 2019-2020

Cinéma - Gestion de la production

2e cycle - Master de type long

Projet pédagogique (profil d'enseignement)

Ce master vise à former des collaborateurs capables d'assumer, dès leur sortie de l'école, d'une manière créative et responsable, les fonctions d'assistant ou de directeur de production sur les projets courts. L'INSAS souhaite leur transmettre des valeurs de respect mutuel dans le travail en équipe et une certaine éthique professionnelle, qui leur permettront d'acquérir rapidement l'expérience de terrain indispensable pour évoluer dans ces professions.

La formation est orientée principalement sur la fabrication du film : établissement du devis, suivi du tournage et des finitions. Elle met l'accent sur la pratique en laissant une grande autonomie aux étudiants pour la gestion des films de fin d'études qu'ils accompagneront dans l'école. Le cursus allie à la fois une formation technique et artistique en commun avec les étudiants en réalisation.

Nous souhaitons fournir aux étudiants les outils qui les aideront plus tard à trouver le meilleur équilibre entre contraintes financières et besoins artistiques lors de la fabrication du film.

La formation est complétée par des cours théoriques avec études de cas : analyse de films, analyse de scénarios, histoire du cinéma, éléments de base du financement et de la coproduction, législation sociale et droits d'auteurs, aides publiques et Tax Shelter.

Une place importante est accordée aux stages en milieu professionnel.

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Cerner les intentions artistiques d'un projet et déployer les moyens de production qui leur permettront de s'exprimer;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production;
8. Organiser et coordonner le cadre de production et les conditions de travail de l'équipe dans le contexte d'une création complexe en arts du spectacle, en vue de concrétiser au mieux les ambitions artistiques d'un projet dans la mesure des moyens dont il dispose;
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers;
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle.

Articulation avec Cadre Francophone de Certification	
Le grade de master est décerné aux étudiants qui:	Domaine Arts du Spectacle (ESA) Intitulé "Cinéma Gestion de la production"
A. Ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création.	<p>1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence ;</p> <p>2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique ;</p> <p>3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde ;</p> <p>5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle ;</p> <p>10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;</p>
B. Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études.	<p>2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique ;</p> <p>3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde ;</p> <p>5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle ;</p> <p>7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production;</p> <p>9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers ;</p> <p>10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;</p>
C. Sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques .	<p>1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence ;</p> <p>3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde ;</p> <p>4. Cerner les intentions artistiques d'un projet et déployer les moyens de production qui leur permettront de s'exprimer;</p> <p>5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle ;</p> <p>6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;</p> <p>7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production;</p> <p>8. Organiser et coordonner le cadre de production et les conditions de travail de l'équipe dans le contexte d'une création complexe en arts du spectacle, en vue de concrétiser au mieux les ambitions artistiques d'un projet dans la mesure des moyens dont il dispose;</p> <p>10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;</p>
D. Sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents.	<p>5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle ;</p> <p>7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production;</p> <p>8. Organiser et coordonner le cadre de production et les conditions de travail de l'équipe dans le contexte d'une création complexe en arts du spectacle, en vue de concrétiser au mieux les ambitions artistiques d'un projet dans la mesure des moyens dont il dispose;</p> <p>10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;</p>
E. Ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes	<p>1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence ;</p> <p>6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;</p> <p>9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers ;</p> <p>10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;</p>

Descriptifs des Unités d'Enseignement (UE)

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.1				
Titre de l'UE	Pratique de la gestion de la production cinématographique				
Descriptif de l'UE	Travail pratique relatif à l'appréhension de l'assistanat et de la direction de production du cinéma sur base des acquis instrumentaux et artistiques.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	30				
Pondération de l'UE	50,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	390				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,2,3,4,5,6,7,8,10				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1,2				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Production)	Direction et assistanat de production sur court métrage	1	Obligatoire	JAE+Titulaire
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.5				
Titre de l'UE	Etude de cas				
Descriptif de l'UE	A partir d'un cas singulier et en présence des protagonistes, étude de la production et de la réalisation d'un film.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	1				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	15				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,8				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Etude de cas	1	Obligatoire	EC/TE
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.10				
Titre de l'UE	Assistanat et régie				
Descriptif de l'UE	Introductions aux bases des assistanats et de la régie.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	4,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	intitulé générique / spécialité	intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production et régie	1	Obligatoire	TE
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.15				
Titre de l'UE	Production				
Descriptif de l'UE	Approche des outils de la production cinématographique.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	4,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	15				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	intitulé générique / spécialité	intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production (1)	1	Obligatoire	EC
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.20				
Titre de l'UE	Approche des financements publics de la production				
Descriptif de l'UE	Approche des mécanismes de financements publics de la production.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	2				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Aides publiques et Tax Shelter	1	Obligatoire	EC
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.25				
Titre de l'UE	Paramètres				
Descriptif de l'UE	Approche des différents effets techniques et esthétiques produit au cours de l'enregistrement d'un objet insignifiant et inexpressif par les variations de différents paramètres (valeurs de plan, focales, mise au point et flou, hauteur de caméras, travellings, panoramiques, zoom, Transtrav, bulle, Duch, Rotations, Points de vues, format, durée de plan, cuts, sons et musiques...).				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,4,6				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	2				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Étude des techniques audiovisuelles ()	Paramètres	1	Obligatoire	TP
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.30				
Titre de l'UE	Coproduction et aides internationales				
Descriptif de l'UE	Approches des mécanismes de coproduction et aide internationales.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Coproduction et aides internationales	1	Obligatoire	TP
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.35				
Titre de l'UE	Courts-métrages et mise en scène				
Descriptif de l'UE	Analyse de courts-métrages du point de vue de la mise en scène.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,4				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Courts-métrages et mise en scène	1	Obligatoire	EC
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.40				
Titre de l'UE	Histoire du cinéma				
Descriptif de l'UE	A travers le visionnage de films, approche de l'histoire du septième art en relation avec l'histoire des idées sur le cinéma permettant de découvrir les différentes manières de filmer ainsi que les diverses significations de cet acte.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	2				
Pondération de l'UE	3,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	30				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,3,4				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Histoire du cinéma	1	Obligatoire	EO
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.45				
Titre de l'UE	Stage				
Descriptif de l'UE	Stage en milieu professionnel (Voir annexe 8 du RDE).				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	5				
Pondération de l'UE	5,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	120				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	9				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1,2				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stages	1	Obligatoire	TE
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.50				
Titre de l'UE	Droit d'auteur				
Descriptif de l'UE	Approche des législations concernant les droits d'auteur ainsi que des différents acteurs qui les encadrent.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	1				
Pondération de l'UE	2,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	15				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,5				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	intitulé générique / spécialité	intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit d'auteur	1	Obligatoire	EE
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE	UE.CINPROD.M1.55				
Titre de l'UE	Droit et communication des institutions culturelles				
Descriptif de l'UE	Panorama des différentes institutions qui structurent l'audiovisuel en FWB.				
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)	Obligatoire				
Crédits de l'UE	1				
Pondération de l'UE	2,00%				
Volume horaire de l'UE (en heures)	15				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)	1,5				
Niveau de certification de l'UE	7				
Prérequis de l'UE	0				
Corequis de l'UE	0				
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestres de programmation de l'UE	1				
Evaluation de l'UE	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation de l'UE	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation de l'UE	Secrétariat des étudiants				
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit et communication des institutions culturelles	1	Obligatoire	EC
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE		UE.CINPROD.M1.60			
Titre de l'UE		Droit social			
Descriptif de l'UE		Approche des législations concernant les droits sociaux des artistes.			
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)		Obligatoire			
Crédits de l'UE		1			
Pondération de l'UE		2,00%			
Volume horaire de l'UE (en heures)		15			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)		1,5			
Niveau de certification de l'UE		7			
Prérequis de l'UE		0			
Corequis de l'UE		0			
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE		Français			
Position Chronologique de l'UE		M1			
Quadrimestres de programmation de l'UE		1			
Evaluation de l'UE		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation de l'UE		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation de l'UE		Secrétariat des étudiants			
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit social	1	Obligatoire	TE
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					

Numéro d'identification de l'UE		UE.CINPROD.M1.65			
Titre de l'UE		Travail écrit de fin d'études (TEFE)			
Descriptif de l'UE		Ecriture d'un travail de réflexion de fin d'études en lien avec le cursus étudié (Voir annexe 10 du RDE)			
Type d'UE (Obligatoire ou optionnel)		Obligatoire			
Crédits de l'UE		7			
Pondération de l'UE		13,00%			
Volume horaire de l'UE (en heures)		0			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence pour détail)		1,3			
Niveau de certification de l'UE		7			
Prérequis de l'UE		0			
Corequis de l'UE		0			
Langue d'enseignement et d'évaluation de l'UE		Français			
Position Chronologique de l'UE		M1			
Quadrimestres de programmation de l'UE		1,2			
Evaluation de l'UE		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation de l'UE		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation de l'UE		Secrétariat des étudiants			
Descriptifs des Activités d'apprentissages (AA) pour l'UE					
Catégorie	Intitulé générique / spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
0	Mémoire ()	Travail écrit de fin d'études (TEFE)	1	Obligatoire	jury
Légende des types d'évaluation : EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.					